

**DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**

**Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques**

**Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement**

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
44 31 70

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
sandrine.darras @  
province-sud.nc

affaire suivie par  
Sandrine Darras

N°2015-3397/DENV

Nouméa, le **10 FEV. 2015**

*Le Directeur,*

à

Monsieur Romain BABEY  
Co gérant de la SARL NOVA  
BP 2757  
98846 Nouméa

RAR n° RA 02 777 227 2 NC

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - Ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées du centre commercial de PAITA

Référence : déclaration de changement d'exploitant reçue le 25/04/2014

Pièces jointes : - un récépissé de déclaration de changement d'exploitant  
- une copie de la délibération n° 205-97/BAPS du 20 juin 1997  
- un mémo relatif à la déclaration ICPE

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le récépissé de déclaration de changement d'exploitant n° 2015-3395/DENV du 6 février 2015 délivré à la SARL NOVA, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées du centre commercial de PAITA, sis Plaine de la Gendarmerie, Morcellement des établissements Martin – lot A1, commune de PAITA.

Vous trouverez également ci-joint la délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997 fixant les règles générales et prescriptions techniques applicables auxquelles vous êtes tenu de vous conformer pour l'exploitation de cette installation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le directeur de l'environnement**



**Yves KOCHER**